Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260601-DP_2026_050-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DU PRÉSIDENT
DP_2026_050

Décision du Président
DP_2026_050 – Fourniture et pose de trappes et caillebotis sur la station d'épuration de la commune de La Chapelle-Fleurigné – service environnement

La Présidente,

Considérant que, suite à la prise de compétence en matière d'assainissement pour Fougères Agglomération depuis le 1er janvier 2020, il lui incombe l'entretien de la station d'épuration, des réseaux de collecte des eaux usées et ouvrages annexes sur la commune de La Chapelle-Fleurigné;

Considérant que, à la suite du vol de trappes en aluminium de la station d'épuration de Fleurigné, constaté le 22 octobre 2025, une rubalise de sécurité provisoire a été installée le jour même, et qu'il est depuis nécessaire de fournir de nouveaux éléments de fermeture pour assurer la sécurité de déplacement sur le site de traitement des Eaux Usées. Les travaux impliquent la fourniture et la pose d'une trappe en composite avec barreaudage antichute sur la chambre à vannes et de caillebotis composite sur le regard d'arrivée des eaux brutes ainsi que sur le canal de sortie des eaux traitées de la station d'épuration ;

Considérant qu'une consultation a été lancée afin de mener à bien les travaux à entreprendre ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026.101 du Conseil d'Agglomération en date du 20 avril 2026 portant délégation du Conseil d'Agglomération à la Présidente ;

DÉCIDE :

Article 1 – **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise SAUR, 26 route de Chavagne 35310 MORDELLES, pour la fourniture et pose de trappes et caillebotis composite sur la STEP de Fleurigné, pour un montant de **6 240 € HT**, soit 7 488 € TTC ;

Article 2 – **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil ;

Fait à La Selle-en-Luitré, le 01/06/2026

Alice LEBRET
Présidente

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président délégué

Gilbert FESSELIER

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION